



Panorama des aires de services vélo

Date de mise à jour : 11/2024



COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE



Panorama des aires de services vélo

Quoi :

Ce document présente **une vingtaine d'exemples inspirants d'aires de services vélo réalisées** partout en France, en détaillant le contexte d'aménagement, la maîtrise d'ouvrage, les types d'équipements et leur coût, les modes de financement, les modalités d'entretien et le référencement. Il apporte aussi des précisions techniques, en complément de la [fiche-action n°8](#), sur plusieurs types d'équipements : stations de mobilité, toilettes sèches, points d'eau, boxs vélo sécurisés, consignes à bagages sécurisées, kits de recharge VAE, stations de gonflage.

Enfin, il rappelle les **définitions** des aires de services et haltes-repos, ainsi que les **outils nationaux** que constituent la base de données nationale des équipements vélo et l'annuaire des prestataires engagés dans la filière.

Pourquoi :

Diffuser les bonnes pratiques pour inspirer et mettre en avant les enjeux à prendre en compte dans l'aménagement d'une aire de services.

Montrer la diversité des possibilités de mise en œuvre selon les contextes et les territoires.

Pour qui :

Elus et techniciens

Document réservé aux adhérents de Vélo & Territoires



1. Implantation d'aires de services vélo, inspirations

- Définir une stratégie de déploiement des aires de services et des haltes-repos
- S'appuyer sur les programmes d'aides
- Mettre en place des programmes d'aide
- Intégrer l'aire de services dans un projet d'aménagement plus global
- Mutualiser avec l'existant
- Créer une aire de services ex-nihilo
- Assurer la qualité des services sur le long terme
- Pour aller plus loin que l'aire de services

2. Équipements, comment choisir et quelles alternatives ?

- Stations de mobilité
- Toilettes sèches
- Points d'eau
- Boxs vélo sécurisés
- Consignes à bagages sécurisées
- Kits de recharge VAE – Expérimentation
- Stations de gonflage

3. Définitions et outils nationaux

- Fiche-action n°8 actualisée : Équipements, aires de services et haltes-repos
- Base de données équipements vélo et affichage des aires de services sur France Vélo Tourisme
- Annuaire des prestataires engagés dans la filière vélo
- Panorama des financements nationaux



1. IMPLANTATION D'AIRES DE SERVICES VÉLO, INSPIRATIONS

Cette rubrique présente une vingtaine d'exemples de différents territoires pour vous accompagner pas à pas dans votre démarche de création d'aire de services vélo.



Définir une stratégie de déploiement des aires de services et haltes-repos

Afin d'impulser une dynamique ou d'assurer une **cohérence en offre de services**, une collectivité ou un comité d'itinéraire peut définir une stratégie de déploiement des équipements vélo à l'échelle de son territoire ou de son linéaire. Cette option permet de faciliter le suivi de la mise en œuvre des équipements vélo, d'apporter une vision d'ensemble, et le cas échéant, d'envisager un prototype **d'aire déclinable localement**.





Schéma directeur des équipements à l'échelle de l'itinéraire

Suivi du déploiement des équipements sur La Voie Bleue (V50)

• 2020 : Schéma directeur des équipements sur La Voie Bleue

La dynamique est lancée par une prestation externalisée (SuperVitus305 et Fractale) :

- Diagnostic des équipements existants à partir des données OpenStreetMap, complété par un recensement terrain. Saisie des données sur Velodatamap ;
 - Préconisations sur les aires de services et haltes-repos à aménager ;
 - Recommandations sur les choix des équipements et les conditions de pose.
-
- 2020-24 : Suivi de la mise en œuvre du schéma directeur et organisation de webinaires dédiés par la coordination

SYNTHÈSE DES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTS ET PRÉCONISÉS POUR CHAQUE PÔLE DE SERVICE

ID	Nom	Type	Tronçon	↑	↓	↕	↔	↗	↘	↖	↙	↕	↔	↗	↘	↖	↙	↕	↔	↗	↘	↖	↙
1	Sierck-les-Bains	site depart-arrivee	1																				
2	Malling	Pôle de service secondaire	1																				
3	Port de Basse Harn	Pôle de service principal	1																				
4	Yutz	Pôle de service secondaire	1																				
5	Thionville	site depart-arrivee	1,2																				
6	Fort d'Illange	Pôle de service secondaire	2																				
7	Bousse	Pôle de service secondaire	2																				
8	Hauconcourt	Pôle de service principal	2																				
9	Metz	site depart-arrivee	2,3																				
10	Jouy-aux-Arches	Pôle de service principal	3																				
11	Novéant-sur-Moselle	Pôle de service secondaire	3																				
12	Maison de l'écluse d'Arnaville	Pôle de service principal	3																				
13	Pagny-sur-Moselle	Pôle de service secondaire	3																				
14	Pont-à-Mousson	site depart-arrivee	3,4																				
15	Millery	Pôle de service principal	4																				

Banc

Exemples pertinents de bancs sur la V50



Chaise sur Selbre : banc moderne avec dossier et accoudoir / sol roulant (source: SuperVitus305)



Nouvelle sur Selbre : Banc avec accoudoirs / dossier et assise bois / sol roulant (source: SuperVitus305)

Recommandations

FRÉQUENCE D'IMPLANTATION

• Tous les 5-7 km

QUALITÉ D'USAGE

- Une assise plate, d'une hauteur d'environ 45 cm, avec la présence d'un dossier et d'accoudoirs, permet une utilisation facile par les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite.
- Un banc avec des types d'assises multiples ou un ensemble composé de plusieurs types d'assises peut permettre d'offrir également :

- une assise basse pour les enfants et les personnes de petite taille,
- un appui ischiatique pour les personnes ayant des difficultés à s'asseoir,

- voire aussi une assise plutôt allongée type transat (d'une hauteur autour de 45 cm), qui permet à tous de se reposer, y compris certaines personnes en fauteuil roulant qui pourront s'y transférer.

- Une assise et un dossier en bois permettant un confort thermique d'assise (peu froid en hiver, peu chaud en été).

MATÉRIAU

- Structure en acier galvanisé + thermolaquage + robustesse du mobilier.

- Quincaillerie d'assemblage : inox.

- Assise et dossier : nous préconisons l'utilisation du robinier, un bois local et résistant aux intempéries. Il est de classe 4 (pas besoin de traitement fongique ou insecticide). Essence présente en France (Jura, Doubs, Vosges...). Le châtaignier peut être une alternative au robinier, il faut utiliser ces deux essences purgées d'aubier.

- Si le fournisseur propose d'autres essences, il est important de sélectionner un bois français qui a bénéficié d'un traitement par thermo-stabilisation (exposition à haute température du bois). Choisir de préférence des bois ayant le label FSC ou PEFC.

- Intégration au paysage : l'utilisation du bois et d'une couleur sobre pour les éléments de structure permettant une bonne insertion du mobilier dans le paysage.

AGENCEMENT

- Assurer un cheminement sans ressaut et avec un sol roulant entre la V50 et le mobilier, pour permettre l'utilisation pour un UFR ou une personne mal marchante.

- Prévoir de l'espace à proximité du banc pour qu'un UFR puisse se positionner à côté du banc.

- Ne pas placer de poubelle à proximité immédiate du banc (odeurs, insectes).

- Choisir un lieu avec de l'ombrage si possible.

ENTRETIEN

- Choisir un mobilier où le remplacement d'éléments dégradés est facile et simple.

- Prévoir un stock tampon de lattes d'assise, afin de réparer rapidement un banc dégradé.

- Demander au fournisseur une garantie de délai pour fournir des pièces de remplacement.

- Choisir des éléments de quincaillerie standard pour faciliter leur changement éventuel.

FOURCHETTE DE PRIX

- Entre 1 400 € HT pièce et 3 000 € HT hors pose / hors reprise du sol

Autres références de bancs



Mobilier sur mesure



Mobilier réalisé par Eric Benquet dans le cadre du projet 'Le patrimoine des savoirs' : patrimoine artistique dans les Alpes d'Ardenne.



Mobilier réalisé par le collectif de création 'Banc de l'Église' : Conscience à l'œuvre.

L'itinéraire est ponctué de nombreuses confluences (Moselle-Meurthe, Saône-Canal des Vosges, Saône-Doubs...). Nous préconisons la réalisation de mobiliers sur-mesure aux confluences, afin d'offrir aux usagers les meilleures conditions pour contempler le paysage.

Point vigilance : concevoir des projets accessibles UFR DMR.



Schéma directeur des équipements à l'échelle d'un pôle métropolitain

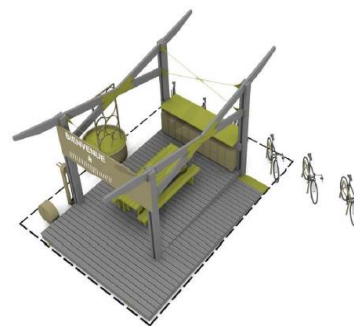
Projet « Haltes en Seine ! »

- Organisation de deux **workshops avec les élus et techniciens** pour définir un schéma de principe de 24 haltes vélo, en 2021 et 2022
- **2023 : Etude de conception de haltes vélos estuariennes sur 8 sites pilotes**, portée par le pôle métropolitain de la Seine, partagée par les 8 intercommunalités membres, avec l'appui de l'agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine
- **Objectif** : disposer d'un modèle commun à l'ensemble des sites, mais déclinable en fonction des contextes et des attentes formulées par les acteurs locaux : *construction simple, répondant au principe d'éco-construction, avec une forme de toit remarquable*
- 3 types de haltes distincts : **halte nature - halte familiale – halte cyclotouriste**

LE PROTOTYPE - DES TYPOLOGIES ADAPTÉES AUX TERRITOIRES TRAVERSÉS

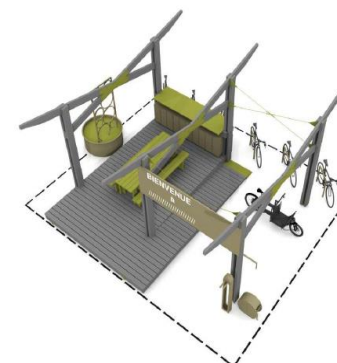
La typologie «La halte nature»

La halte nature répond à un besoin d'équipement sur des sites où l'emprise foncière disponible est limitée, ou sur des sites où la halte vient en appoint d'itinéraires déjà équipés. Conçue sur deux trames de portiques, elle permet d'accueillir une table pour 10 à 12 personnes, un meuble à consignes et une table à carte, à l'ombre et/ou à l'abri des intempéries.



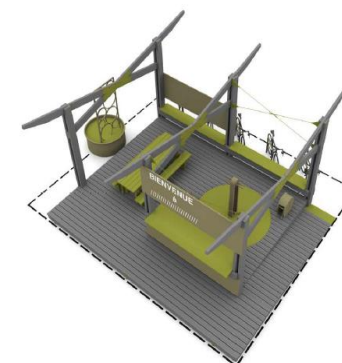
La typologie «La halte familiale»

La halte familiale accueille un public urbain ou péri-urbain, sur des itinéraires de loisirs familiaux. Sa conception sur trois portiques permet de garer à l'abri un plus grand nombre de vélos ainsi que des vélos cargos (plus encombrants).



La typologie «La halte cyclotouriste»

L'étape cyclotouriste est un équipement complet et ergonomique qui regroupe sous le même toit une table pour 10 à 12 personnes, un meuble à consignes, une table à carte et un espace de réparation pour les vélos (totem de réparation et station de gonflage autonome).



©Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine



S'appuyer sur les programmes d'aides

Pour encourager le développement des équipements vélo, divers programmes d'aides ont vu le jour à l'échelle nationale et territoriale. En cumulant les différentes aides, le **reste à charge** d'une aire de services devient abordable, y compris pour une petite commune.



S'appuyer sur les programmes d'aides

Il existe plusieurs **sources de financements** pour soutenir l'aménagement d'équipements vélo :



Développer le
vélotourisme

Développer le vélotourisme, ADEME



Aménager des aires de services le long d'un itinéraire cyclable (équipements et travaux annexes)



55 % du montant HT avec un plafond pour chaque aide



Collectivités territoriales et maîtres d'ouvrage délégués
Possibilité de co-financement

Dépôt des dossiers jusqu'à septembre-octobre 2025

Dotations de l'État aux territoires

Procédure d'attribution définie au niveau local par les préfectures départementales ou régionales :

- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR)
- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

Certificats d'économie d'énergie :



Stationnement dans des espaces/sites publics -



Subvention à l'installation de 40 à 50 % pour les collectivités



Jusqu'à fin 2025

Financements locaux

Des financements régionaux ?

Des financements départementaux ?

Exemples d'aides de régions et départements à destination des collectivités locales de leur territoire :

- Normandie : jusqu'à 25 % de la dépense HT plafonnée à 40 000 €
- Vendée : 50 % de la dépense HT plafonnée à 20 000 € abondée par la Région à 25 % de la dépense HT plafonnée à 50 000 €
- Gironde : 30 % de la dépense HT plafonnée à 30 000 €



S'appuyer sur les programmes d'aides

Mortain-Bocage (50), sur l'EuroVelo 4 - La Vélomaritime



©Mortain-Bocage

- Projet d'aire de services vélos et randonneurs porté par la **commune de Mortain-Bocage (3 000 habitants)** sur la place du Château
- **Equipements** : sanitaires, 5 box vélo, 15 arceaux, casiers-consignes, station réparation et gonflage
- **Coût HT** : 69 452 €
- **Financement**
 - Subvention Alvéole, Département, État (DETR) : 76 %
 - Reste à charge commune : 24 %
- En 2023 : services de **location de tentes** proposés aux touristes à vélo par le camping, via le prestataire [Véloléger](#) : 8 € pour une personne ; 18 € pour trois personnes, hors emplacement

S'appuyer sur les programmes d'aides

Seurre (21), sur La Voie Bleue (V50)

- **Réalisation intégrée dans le projet de réaménagement des quais de Saône**
- Projet porté par la **commune de Seurre** dans le cadre de l'étude de revitalisation du centre-bourg et livré en 2021
- **Equipements** : guinguette (démontable en 24h en cas de crue), toilettes sèches PMR en bois, terrain de pétanque, brumisateurs, tables et chaises
- **Coût HT** : 1 178 245 €
- **Financements** :
 - Subventions : Syndicat mixte (changement canalisation eau potable), Région, Département, État DSIL, Fonds européens LEADER : 73 %
 - Reste à charge pour la commune : 27 %
- **Entretien des sanitaires** : vidange annuelle de la caisse des lombri-composteurs et ménage classique quotidien
- **Végétalisation** du site et changement de l'**éclairage public**





Mettre en place des programmes d'aides

La mise en place d'un programme d'aide à l'échelle d'une région ou d'un département est un moyen efficace de stimuler le déploiement des équipements vélo sur son territoire. Un cahier des charges exigeant permet d'assurer un niveau de services minimum et une certaine cohérence entre les aires de services installées sur le territoire.





Mettre en place des programmes d'aides

Démarche de la Vendée (85), sur l'EuroVelo 1 - La Vélodyssée

- **2015** : avec une **enquête terrain**, le Département constate des besoins en équipements vélo
- **2018** : le Département met en place un dispositif d'aide : **50 % de la dépense HT** plafonnée à 20 000 € par aire de services et 10 000 € par halte-repos + 10 % si réalisation par une entreprise d'insertion et/ou avec des matériaux écoresponsables (une participation abondée par la Région à 25 % plafonnée à 50 000 €)
 - Un **cahier des charges** à respecter (minimum d'équipements notamment)
 - Une **charte d'intégration des aménagements et des équipements**
- **2023** : **4 aires installées et référencées** sur le site de [Vendée Tourisme](#) et sur France Vélo Tourisme ; règlement prolongé jusqu'en 2026



AIRE D'ARRÊT VÉLO - PLAGE DES CONCHES

AIRE D'ARRÊT VÉLO - PLAGE DES CONCHES ...

VOIR





Mettre en place des programmes d'aides

Démarche de la Vendée (85), sur l'EuroVelo 1 - La Vélodyssée

Le Goulet (Saint-Vincent-sur-Jard, 85)

- **Equipements** : 1 table abritée, 3 tables non abritées, tables accessibles aux personnes à mobilité réduite, point d'eau, toilettes, stationnements pour les vélos, station de réparation et de gonflage
- Projet porté par la **commune Saint-Vincent-sur-Jard** et livré en 2021
- **Coût HT** : 7 168 €
- **Aide du Département** : 3 584 € (50 %)



Le Veillon (Talmont Saint-Hilaire, 85)

- **Equipements** : 2 tables abritées, 2 tables non abritées, point d'eau, toilettes, stationnements pour les vélos, station de réparation et de gonflage
- Projet porté par la **commune Talmont Saint-Hilaire** et livré en juin 2022
- **Coût HT** : 34 509 €
- **Aide du Département** = 12 000 € (50 % d'une dépense maximum de 24 000 €)

Mettre en place des programmes d'aides

Démarche du Calvados (14) à l'échelle du département

- **Diagnostic territorial des équipements** à l'échelle du département suivi d'une proposition de **schéma directeur des équipements** et **d'une nouvelle définition des modalités d'aides financières** :

Cas 1 : **Subvention du Département** dans le cadre des contrats de territoire, APCR, APCR+



Gestion par le bénéficiaire

Cas 2 : **Prise en charge à 100 %** sur les voies en site propre aménagées par le Département



Gestion en régie :

- Entretien spécialisé commun avec la direction des Routes
- ou via un **prestataire** (marché à bon de commande)
- ou via un **conventionnement** (petit entretien à la charge de la collectivité ; remplacement à la charge du Département)



Intégrer l'aire dans un projet d'aménagement plus global

Intégrer une aire de services vélo dans un projet d'aménagement plus global permet de porter une attention particulière au choix d'**équipements qualitatifs** et à leur **intégration paysagère**.

Il est important de penser à l'utilisation des équipements par un large panel d'utilisateurs : habitants, randonneurs, vététistes, itinérants. Enfin, il est parfois plus facile d'obtenir des **financements** (notamment dotations de l'État et fonds européens) lorsque les travaux de l'aire sont compris dans un plan de financement d'ensemble.



Réaménagement
de quai



Réhabilitation d'un
site historique



Aménagement
de parking



Intégrer l'aire dans un projet d'aménagement plus global

Tournon-sur-Rhône (07), sur l'EuroVelo 17 - ViaRhôna

- Réalisation intégrée dans le projet de **réhabilitation des quais du Rhône et de la halte fluviale**
- Projet porté par la commune de **Tournon-sur-Rhône**
- **Equipements** : 9 appuis vélo (217 € HT pièce), 4 boxs sécurisés, tables de pique-nique, station de gonflage (1 768 € HT), 4 bornes de recharge VAE (824 € HT), 1 brumisateur, des jeux d'enfants et des sanitaires autonettoyants (24 340 € HT avec la structure en bois des boxs sécurisés)
- **Coût TTC** : autour de 2 millions €
- **Financement** : intégré dans le montage financier global du projet de réaménagement des bords du Rhône et de réhabilitation de la halte fluviale : subventionné à hauteur de 80 % (DETR, subventions de la Compagnie nationale du Rhône, aides de la Région et du Département)
- **L'intégration paysagère** a été particulièrement soignée



©Tournon-sur-Rhône



Intégrer l'aire dans un projet d'aménagement plus global

Site rénové des « Dames Barrau », Gennes (49), sur l'EuroVelo 6

- La Loire à vélo

- **Réalisation intégrée dans le projet de réhabilitation des dépendances du site des « Dames Barrau »**
- Projet porté par la **commune de Gennes** et livré en 2018
- **Equipements** : consignes, point d'eau, sanitaires, douches, borne de gonflage, abri vélo, aire de pique-nique, borne de recharge électrique
- **Coût HT** : 350 000 €
- **Financement** : subvention de la Région à hauteur de 177 000 €
- Aménagement d'une **liaison piétonne** pour accéder aux bords de Loire, **requalification paysagère** et **éclairage** de la cour
- Installation d'un bistrot en 2020





Intégrer l'aire dans un projet d'aménagement plus global

Aire de la loi, Grand Lac (73), sur l'EuroVelo 17 - ViaRhôna



- **Réalisation intégrée** dans un projet d'aménagement de parking automobile, point d'entrée de l'itinéraire ViaRhôna
- Projet porté par **Grand Lac Agglomération** et livré en 2019
- **Equipements** : sanitaires, table de pique-nique, point d'eau, station de recharge VAE solaire, RIS EuroVelo 17
- **Coût TTC** : 395 863 € dont 40 410 € pour le sanitaire automatique
- **Entretien et coûts annexes** : contrat de maintenance de la station de recharge solaire (~1 500 € TTC/an) ; frais de maintenance du sanitaire automatique et consommation eau et électricité ; ménage sanitaire, vidage poubelle et entretien des espaces verts assurés par la Commune
- **Fréquentation** en augmentation depuis la mise en service : 85 recharges solaires en 2022 vs 14 en 2019



Intégrer l'aire dans un projet d'aménagement plus global

Aire de la Guinguette de Vions, Grand Lac (73), sur l'EuroVelo 17 - ViaRhôna



- **Réalisation intégrée dans un projet de réhabilitation de guinguette**
- Projet porté par **Grand Lac Agglomération**, en lien avec la **commune de Vions** qui menait en parallèle les travaux de réhabilitation de la Guinguette de Vions au bord de l'étang bleu. Livré en 2020
- **Equipements** : local avec sanitaire sec à lombricompostage, atelier réparation vélo (clé sur demande au restaurant), point d'eau, table de pique-nique, bancs
- **Coût du projet de réhabilitation TTC** : 81 344 €
- **Entretien et coûts annexes** : 790 €/TTC an maintenance sanitaire. Ménage local, vidage poubelle et entretien des espaces verts assurés via un conventionnement par la Commune. Le local de réparation n'a pas été utilisé en 2023, suite à un changement de gérant du restaurant
- **Au croisement des pratiques** : ViaRhôna, GR65 St Jacques de Compostelle, circuits VTT locaux et sortie canoë de descente sur le Rhône

Mutualiser avec l'existant

Intégrer une aire de services vélo à un bâti, un local ou un pôle de services existant permet de **valoriser le site** en y redirigeant les flux de cyclistes, de **faciliter la maîtrise d'œuvre** (par exemple si le raccordement à l'eau existe déjà), de **réduire les coûts** en utilisant les services déjà en place, ou encore de **bénéficier d'agents d'accueil** pour assurer l'entretien ou simplement orienter les touristes à vélo qu'ils y croisent.





Mutualiser avec l'existant

Montech (82), sur le Canal des 2 mers à vélo (V80)

- **L'aire invite à découvrir** le parcours et le site de visite ludique et immersif du canal latéral à la Garonne. La **charte graphique** du site touristique est reprise sur la borne indiquant l'aire de services, sur le Canal des 2 mers à vélo et sur la station de gonflage
- **Projet porté en partenariat** par la commune, la communauté de communes Grand Sud, le Département et VNF, et livré en 2019
- **Equipements** : ombrelle, arceaux vélo, station de gonflage, 1 banc, création de 4 WC, 2 urinoirs et 2 lavabos dans la maison éclusière
- **Coût TTC** : 50 000 €
- **Financements** de l'État et de la Région, et fonds Leader
- **Entretien et frais annexes** : gestion confiée à la Communauté de communes, gestionnaire du site touristique avec une convention de gestion. Pour la gestion des sanitaires (45 m²), le Département et la Communauté de communes participent chacun à 50 % (6 000 €/an)
- **Poursuite du projet** en 2023 avec l'installation de 4 casiers vélo avec 2 bornes de recharges éclectiques pour un budget de 13 300 € TTC, dalle et raccordement électrique compris



© OTI GSTG



Mutualiser avec l'existant

Le Domaine du Gasseau (72), sur La Vélobuissonnière (V44)

- **Aire de services vélo intégrée dans le pôle d'activités** : hôtel-restaurant, accrobranche, centre équestre, boutique-café, jardin, avec des services mutualisés à destination des randonneurs, vététistes et itinérants vélo
- Projet porté par la **communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles**, propriétaire du domaine, avec l'appui de Sarthe Tourisme ; projet livré en 2022.
- **Equipements** : sanitaires, points d'eau potable et douches existants ; réaffectation d'une soue à cochons en abri vélo sécurisé et d'un préau en espace de pique-nique abrité ; stationnement vélo, table de pique-nique, poubelle et station de gonflage
- **Coût HT** : 3 000 €
- **Financement** : 25% par la région Pays de la Loire
- **Entretien** assuré par la Communauté de communes
- **Aire référencée** sur la base de données nationale et sur la carte touristique de La Vélobuissonnière





Mutualiser avec l'existant

Port de la Jonction (58), sur l'EuroVelo 6



© Nevers Agglomération



© L'Observatoire CAUE

- **Cette aire mutualise les services** aux itinérants vélo et aux plaisanciers : capitainerie (avec douches, toilettes, machines à laver)
- Projet porté par **Nevers Agglomération** et livré en 2019, dans le cadre du réaménagement du port
- **Equipements** : station de gonflage et d'autoréparation, fontaine à eau, casiers à code (accessibles 24h/24h) avec prises électriques pour téléphones et batteries de VAE, bancs et arceaux vélo
- **Coût HT** : 65 566 €
- **Financement** : subvention de 16 392 € (25 %) de la région Bourgogne-Franche-Comté
- **Entretien** assuré par le service de l'Agglomération en charge de la gestion du port



Mutualiser avec l'existant

Aire de services de Montmerle-sur-Saône, sur La Voie Bleue (V50)

- L'aire est implantée sur le **terrain d'un ancien camping** avec un **local sanitaire existant** : travaux de démolition, abattage et réhabilitation
- Projet porté par la **communauté de communes Val de Saône Centre**
- **Equipements** : préau, 10 consignes vélo (en métal), 12 accroches vélo (24 places), 4 tables de pique-nique, 3 poubelles, 1 borne wifi, 1 fontaine à eau, 1 borne de recharge VAE, bancs. Un pumptrack a été aménagé à côté de l'aire de services
- **Coût HT** : environ 177 000 €
- **Située en zone de crue** : l'ensemble des installations électriques sont en hauteur, au-dessus de la côte de crue
- **Signalisation** : panneau de signalisation directionnelle, totem avec détails des services, RIS La Voie Bleue



©Sophie Calvet



©Sophie Calvet



©Alain Ferreux



©Sophie Calvet



©CCVSC

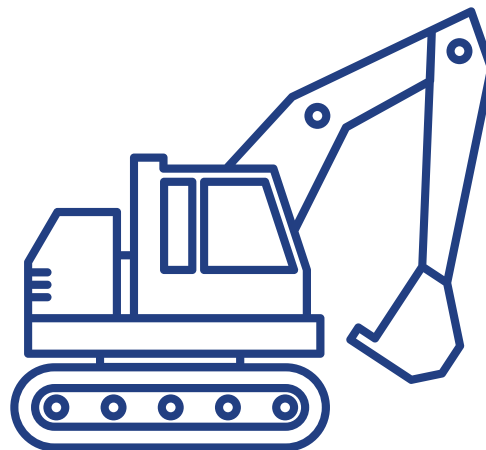


©CCVSC



Créer une aire de services ex-nihilo

Dans certains contextes, où aucun pôle existant de services n'a été identifié, il peut être nécessaire d'aménager une aire de services ex-nihilo. Cette option permet d'apporter une **attention particulière sur l'harmonie des équipements choisis et sur l'intégration paysagère**. Néanmoins, l'aménagement sur un nouveau site implique des **travaux parfois complexes** notamment pour le raccordement à l'eau potable.





Créer une aire de services ex-nihilo

Aire du Voironnais, Moirans (38), sur La Belle Via (V62-V63)

- Projet porté par la **communauté d'agglomération Pays Voironnais**
- **Equipements** : borne de recharge pour 4 VAE, tables de pique-nique, toilettes ouvertes d'avril à octobre
- **Coût TTC** : sanitaires (28 500 € installation et maintenance comprises) ; station multiservices (16 782 €) et maintenance (170-290 €/mois) ; poteaux signalétique (4 187 €) ; belvédère en bois (6 210 €) ; table (75 € HT) ; arceaux (135 € HT à l'unité)
- **Financement** : projet soutenu et financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Isère et le Pays Voironnais
- **Signalétique** indiquant la localisation de l'aire de services
- **Implantation** : le long de la véloroute avec une belle intégration paysagère (mobiliers en bois)



©Pays Voironnais Tourisme



Créer une aire de services ex-nihilo

Aire de services de Condrieu (69), sur l'EuroVelo 17 - ViaRhôna

- **Projet intégré dans le programme Véloroute du futur** mettant en avant infrastructure et mobilier innovants. La Région a financé l'aménagement et la pose de mobilier, accessible à l'ensemble des usagers. Vienne Condrieu Agglomération a acquis le foncier et assure la gestion à long terme.
- **Equipements** : 2 abris, bancs, 1 table, 1 fontaine à eau, 1 module de toilettes sèches, 4 racks de stationnement vélos, 4 box vélos sécurisés, 1 poubelle, 1 prise de recharge pour téléphone, 2 bornes de recharge VAE, 1 station de gonflage, 1 totem de réparation, 6 consignes à bagages.
- **Entretien** : L'agglomération a confié à la commune l'entretien de premier niveau (poubelles, nettoyage, fournitures sanitaires). Située en zone urbaine, l'aire est sujette à des mésusages (incendies, tags, vandalisme). Une caméra de vidéosurveillance, financée par l'agglo, est connectée au système de Condrieu, avec contrôles réguliers de la police municipale.
- **Implantation** : en bord de Rhône le long de la ViaRhôna
- **Coût global** : 195 000 TTC dont 171 000 € pour les équipements et aménagements (dont panneaux photovoltaïques et raccordements réseaux)





Créer une aire de services ex-nihilo

Elbeuf, Métropole Rouen Normandie (76), sur La Seine à vélo (V33)

- Aire de service intégrée dans la **stratégie de La Seine à vélo** pour déployer des équipements le long de l'itinéraire
- **Equipements** : sanitaires (49 620 € TTC), espace pique-nique avec ombrière et panneaux photovoltaïques (60 000 € TTC), 1 abri ouvert avec des arceaux vélos (6 500 € TTC), 6 stationnements vélo sécurisés (30 900 € TTC), informations touristiques, 1 station de réparation avec station de gonflage et outils de réparation rapide (2 400 € TTC)
- **Coût TTC** : 230 000 € dont 45 000 € d'aménagement et raccordement réseau, 28 400 € de végétalisation et 49 000 € d'éclairage
- **Implantation** : située au Champ de Foire, accès facilité aux commerces et aux attractions touristiques d'Elbeuf. Première des cinq aires de services prévues dans la métropole





Assurer la qualité des services sur le long terme

Il est important d'**anticiper** et de **définir en amont les modalités d'entretien** d'une aire de services :
Qui entretient la végétation, qui assure le ménage régulier des sanitaires, le ramassage des poubelles ?
Qui renouvelle un équipement détérioré ?
Sur le long terme, **l'aire s'adapte aussi à l'évolution des besoins des usagers**. En fonction des évolutions de la fréquentation des cyclistes et des profils d'usagers, il peut être nécessaire d'augmenter les capacités de stationnement ou d'installer un nouvel équipement.





Assurer la qualité des services sur le long terme

Saint-Brevin-les-Pins (44), sur l'EuroVelo 1 - La Vélodyssée et l'EuroVelo 6 – La Loire à vélo



- Rénovation d'une aire de services aménagée en 2012 : **changer les mobiliers dégradés** et **s'adapter aux nouvelles pratiques** (VAE et vélos de plus grande valeur)
- Projet porté par un **comité de pilotage** (CC Sud Estuaire, ville de Saint-Brevin, Office de tourisme, département de Loire-Atlantique, région Pays de la Loire, agence régionale Loire à Vélo) et livré en 2022
- **Equipements** : boxs vélo sécurisés, station de réparation autonome, consignes à bagages et recharges batteries, tables de pique-nique abritées, point d'eau, sanitaires existants et accessibles
- **Coût TTC** : 213 800 € (dont étude : 7 800 € ; acquisition du local : 21 000 € ; travaux : 185 000 €)
- **Financements** : 15 000 € d'aide du Département et 27 811 € de la Région
- **Entretien et coûts annexes** : deux changements d'embouts sur la station de gonflage, nettoyage haute pression des tables et bancs, fermeture de la fontaine en période hivernale, dégradation des panneaux de façade des casiers de consigne
- **Accueil saisonnier en juillet/août à l'office de tourisme**
- **Fréquentation** : près de **50 000 passages à vélo/an** (point de départ/arrivée de La Loire à Vélo)



Assurer la qualité des services sur le long terme

Animation/suivi des équipements sur La Voie Bleue (V50)

2020 : Schéma directeur des équipements sur La Voie Bleue

2021 :

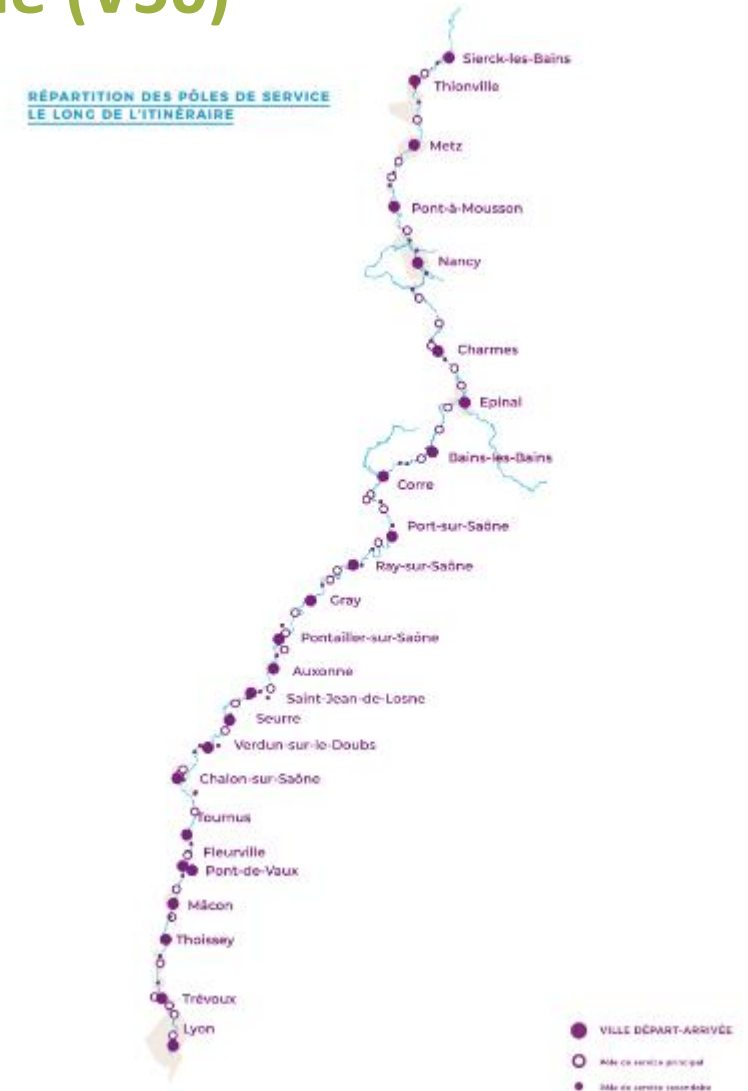
- **Intégration des données** équipements La Voie Bleue dans la **base de données nationale** des équipements vélo (bêta test) sur Velodatamap
- Webinaire « Sanitaires et points d'eau »

2022 :

- **Affichage** des 15 aires de services & haltes-repos existantes **sur le site de lavoiebleue.com** (marque blanche France Vélo Tourisme)
- **Réunions départementales « Equipements et BDD » avec les EPCI**
- Webinaire « Exemples aires de services et pistes de financement »

2023:

- **Organisation de la mise à jour des données** équipements vélo pour assurer une information à jour pour les usagers
- Webinaire retours d'expériences d'aires de services sur La Voie Bleue





Pour aller plus loin que l'aire de services

Pour faciliter la vie des touristes à vélo en itinérance, les collectivités peuvent compléter l'offre de services par de l'hébergement à la nuitée en mettant à disposition des bâtis existants, des zones de bivouac ou en installant des hébergements légers adaptés.





Mettre à disposition de l'hébergement à la nuitée

« L'étape poétique » de Maen Roch (35) sur la V409 - La Régalante

- Projet porté par la Commune et livré en 2024, **en complément d'une aire de services déjà existante et en libre-accès**, située à 300 m avec tables, bornes de charge VAE, arceaux, totem de réparation/pompe et stationnements vélo sécurisés avec prise électrique et fermeture via cadenas personnel
- Equipements** : bloc sanitaire (2 WC, 2 douches), 2 kitchenettes avec micro-ondes et réfrigérateur, 1 abri vélo collectif, 7 arceaux, 10 casiers avec prise (cadenas personnel), 2 bornes doubles de charge VAE, 2 tables de pique-nique, 1 corde à linge. Prochains équipements prévus : 1 bloc sanitaire PMR, 1 borne de réparation et des tables abritées
- Coût** : 250 000 €
- Financement** : subvention de 70 % pour les équipements par le programme LEADER : 52 155,93 € et subvention à 60 % sur l'aménagement du Contrat départemental de solidarité territoriale : 101 338 €
- Hébergements légers en bois fabriqués localement** : 2 cabanes 2 personnes, 1 cabane 3 personnes accessible PMR, 1 espace en herbe pouvant accueillir au moins 7 tentes 2 personnes. Prix à la nuitée : 25 €/cabane et 10 € emplacement d'une toile de tente + taxe de séjour à 0,22 €/nuit
- Accès** : l'étape poétique est accessible sur le [site internet](#) de la Commune qui délivre un code d'accès (réservation obligatoire)
- Signalétique intérieure** imaginée par le conseil municipal des enfants et des jeunes, et réalisée au fablab Made in Roch





Mettre à disposition de l'hébergement à la nuitée

Le relais véloroute à Charrin (58), sur l'EuroVelo 6

- **Relai autonome, labellisé Accueil Vélo®**
- **Equipements à l'extérieur, en accès libre** : trois emplacements pour les tentes, des bornes électriques, un box sécurisé et des racks
- **Services à l'intérieur, accès payant avec CB via borne qui délivre un code valable 3h ou 24h** : douches, sanitaires PMR, un coin cuisine avec réfrigérateur et four à micro-ondes. Pas de réservation possible.
Tarifs pour une tranche de 3h ou 24h
- **Coût** : 300 000 € pour rénover le bâti en ruine
- **Financement** : aides de l'État et de la Région à hauteur de 60 %
- **Entretien** assuré par les services techniques de la Commune pour les espaces verts et ménage quotidien du relais
- Epicerie située en face du relais qui assure l'accueil





Mettre à disposition de l'hébergement à la nuitée

Cabane étape au Juch (29), à proximité de la V45-La Littorale

- Projet porté par la Commune et livré en 2021. Le projet a évolué au fur et à mesure des appels à projets et des aides disponibles
- **Equipements** : 2 boxs vélo sécurisés (4 240 € HT), 1 table de pique-nique abritée (900 € HT), 1 cabane 2 personnes de La Cabanerie matelas non compris (9 000 € HT), 2 arceaux + 1 totem de réparation + pompe + tables + poubelle (6 000 € HT)
- **Financement** : aides à hauteur de 80 % via Alvéole +, appel à projet *Redynamisation des centre bourgs* de la région Bretagne et appel à projet *Destination touristique* porté par Quimper Cornouailles Développement
- **Entretien** : pas d'entretien régulier, grande autonomie du service
- **Accès** : via réservation à 10€/nuit. La Commune dispose d'une plateforme de réservation unique (Kergo) pour le service d'autopartage et la réservation de l'hébergement. Récupération des clés dans une box avec code à l'entrée de la mairie. Caution loueur de 100 €
- **Fréquentation** : Entre 5 à 10 réservations par an





2. ÉQUIPEMENTS, COMMENT CHOISIR ET QUELLES ALTERNATIVES ?

Cette rubrique, en complément de la fiche-action n°8, apporte des précisions techniques sur plusieurs types d'équipements. Elle n'est pas exhaustive mais vise à répondre aux questions les plus courantes.



Stations de mobilités

Solution « tout en un », intéressante notamment dans le cas d'aires de services aménagées ex-nihilo. Elle facilite la pose et permet un gain d'espace en mutualisant les fonctions d'abri, stationnement vélo, recharge VAE, consignes à bagages sécurisées, banc, etc.



Station REV :

- Stationnement vélo sécurisé : avec système d'accessibilité, vidéosurveillance, borne de réparation
- Recharge électrique pour VAE et voiture
- Centrale photovoltaïque



« Station de mobilité »



ÜRBIK :

- Stationnement vélo
- Banc
- Casiers sécurisés avec recharge intégrée
- Promotion touristique
- Wifi touristique

Options : kit d'entretien pompe et petit outillage sécurisé



Altinnova, modèle installé sur l'aire de la Véloroute du futur à Condrieu :

- Box vélo sécurisé avec rampe intégrée pour monter son vélo dans les boxs du premier étage
- Borne de gonflage et outils de réparation
- Casiers
- Ombrière



Ecoload :

- Stationnement vélo
- Ombrière et banc
- Recharge VAE

Création sur mesure

Station connectée : suivi du nombre de charges, statistiques de fréquentation



V'helios :

- Stationnement vélo : 6 vélos par module (encombrement d'une place de parking)
- Casiers sécurisés pour déposer les casques et recharger les téléphones
- Panneaux photovoltaïques. éclairage Led automatique par détection

Conçu et fabriqué dans l'Ain. Pas de génie civil, facilement déplaçable. Application permettant de visualiser les temps de charge des appareils

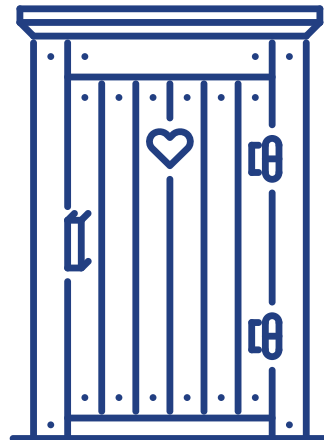
Options : vidéo-surveillance, wifi, station de gonflage et défibrillateur, fermeture complète de l'abri, monitoring à distance, couleurs personnalisables des poteaux, casiers et barres de maintien



Sanitaires et points d'eau

Les points d'eau potable et les sanitaires sont une demande récurrente des itinérants à vélo. Ils doivent être mis en place à intervalles réguliers le long des itinéraires afin de permettre aux usagers de se désaltérer, remplir leur gourde ou éventuellement nettoyer leur vélo.

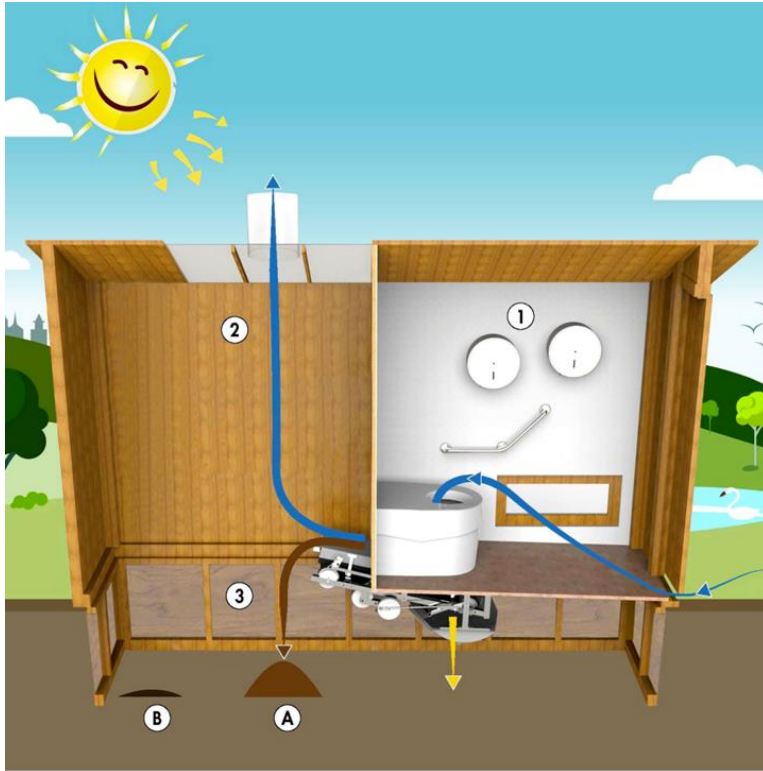
Les toilettes sèches, plus respectueuses de l'environnement, sont à privilégier au maximum. Elles ont également l'avantage de ne pas nécessiter de connexion au réseau d'eau et peuvent donc être implantées partout. Il est important d'adapter le type de toilettes et leur entretien aux fluctuations de fréquentation.





Toilettes sèches

Modèle Sanisphère avec système de ventilation et lombri-compostage :



→ Flux d'air - ventilation naturelle → Flux des liquides → Flux des solides

- ① Cabine ② Local technique ③ Soubassement (partie enterrée)
① Zone d'arrivée des matières solides, **déplacée vers la zone ② une fois par an**
② Zone de compostage : extraction du terreau **une fois tous les 5 à 15 ans**

Seurre (21) :

- Aucun raccordement, un point d'eau a été installé plus loin, relié au réseau goutte à goutte des pelouses.
- Tapis roulant séparant les matières solides et liquides, sans ajout de sciure, et système de ventilation. Traitement des solides par action de lombri-compostage
- Maintenance : vidange annuelle de la caisse des lombri-compsteurs et ménage classique quotidien
- Adapté aux PMR
- Coût : 25 300 € HT
- Facilement démontable (zone inondable).



Site des Gorges du Siroz (73) :

- Fourniture et pose avec spécificités esthétiques car site classé : 48 887 € TTC
- Génie civil et borne fontaine : 15 550 € TTC



Aire de Vions à Grand Lac (73) :

- Maintenance : 790 €/TTC an



Nomexy, Communauté d'agglomération d'Epinal (88) :

- Fourniture et pose : 43 520 €/TTC an
- Subvention de l'ADEME et du Conseil départemental



Toilettes sèches

Autres modèles avec système de ventilation et lombri-compostage :



Modèle Toili City mobile de Toilinaire

Toilinaire :

- Tapis roulant séparant les matières solides et liquides, sans ajout de sciure, et système de ventilation. Traitement des solides par action de lombri-compostage
- Adapté aux PMR
- Connecté, comptage de fréquence, alerte niveau, pilotage anti-intrusion
- Facilement déplaçable (zone inondable, événementiel, etc.)

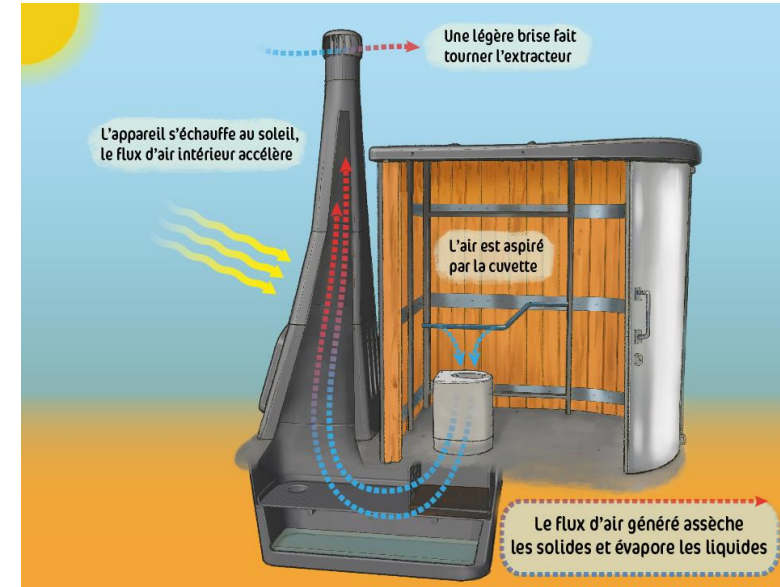


Gamme Color de Lovely Toilets

Lovely Toilettes :

- Tapis roulant séparant les matières solides et liquides, sans ajout de sciure, et système de ventilation. Traitement des solides par lombri-compostage ou déshydratation
- Autonomie de 1 000 passages avant vidange

Modèle système toilettes Kazuba :

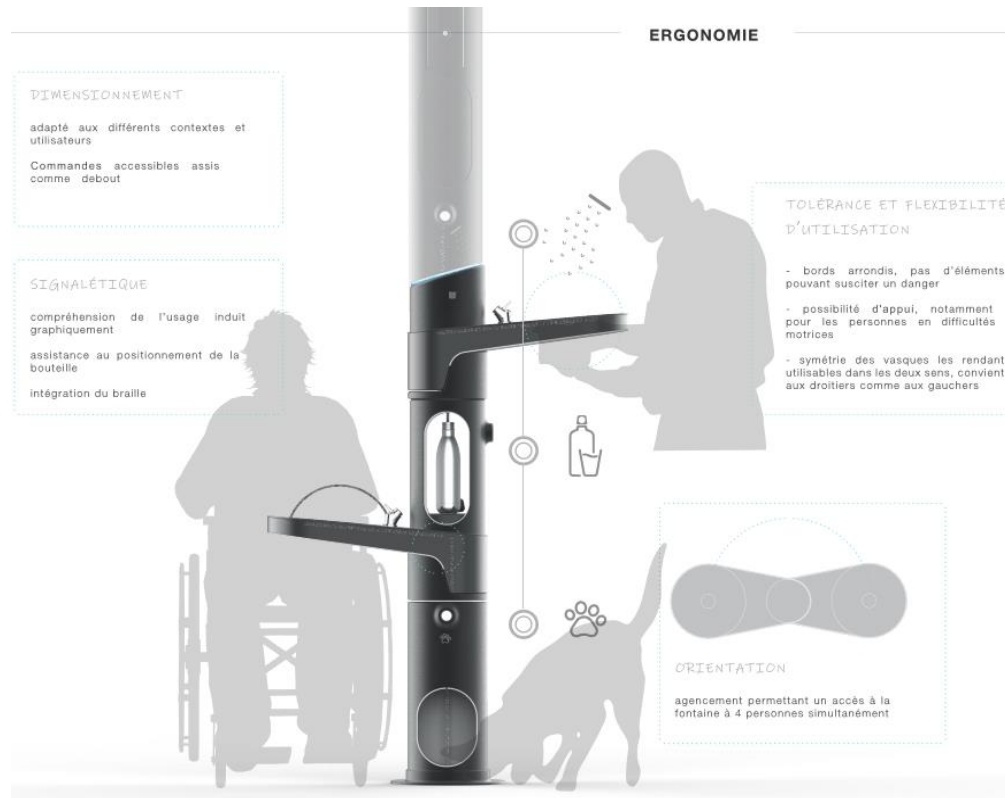


Kazuba, installé à Montpellier :

- Toilette et urinoir séparés, sans ajout de sciure/copeaux et sans lombri-compostage
- Système d'aération
- Adapté aux PMR
- Maintenance : 1 à 2 curages/an, ce qui équivaut à 250-500 €/an



Points d'eau



Modèle déclinable MÂT SOURCE/Water Connect :

- Ombrière, brumisateur par bouton poussoir, 2 sources d'eau pour boire, 2 vasques à hauteurs différentes pour enfant, adulte et PMR, savon liquide (en option), remplissage de la bouteille avec assistance au positionnement, accès animaux domestiques (en option), sol : rafraîchissement par évapotranspiration, compréhension de l'usage induit graphiquement et intégration du braille.
- Lauréat d'un appel d'offre dans le cadre des JO 2024, 70 fontaines sont installées à Paris
- Possibilité de **désactiver l'accès à certains horaires via télégestion**
- L'eau peut être récupérée pour arroser les espaces verts via les pavés



Modèle installé sur les bords du lac de Créteil

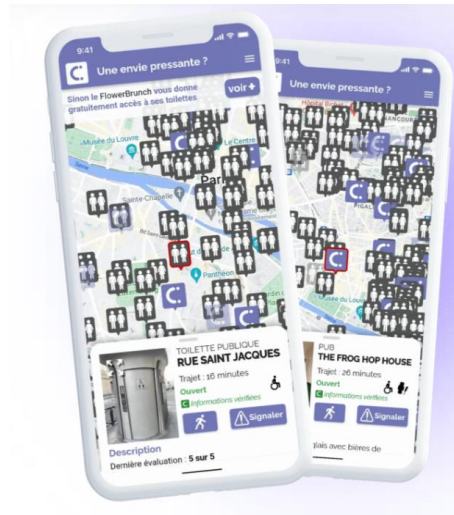


Modèle végétalisé installé à Valentigney



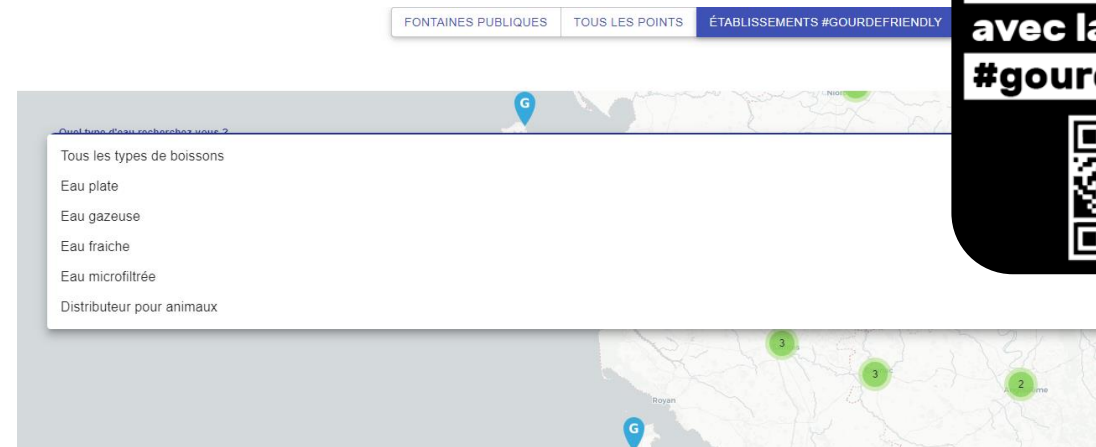
Points d'eau et sanitaires : valoriser les établissements ouvrant l'accès à leurs points d'eau et sanitaires

Partenariat de La Vélocité – EuroVelo 1 avec **Gourde Friendly** et **ICI Toilettes**



ICI Toilettes :

- Plateforme de localisation des toilettes publiques partout en France
- Visibilité des commerçants partenaires
- Application collaborative pour mettre à jour les infos



Gourde Friendly :

- Référencement des fontaines publiques et des établissements acceptant de remplir les gourdes
- Distribution par La Vélocité de stickers avec le QR code vers la carte de l'application

**Restez frais sur
La Vélocité
avec la solution
#gourdefriendly**





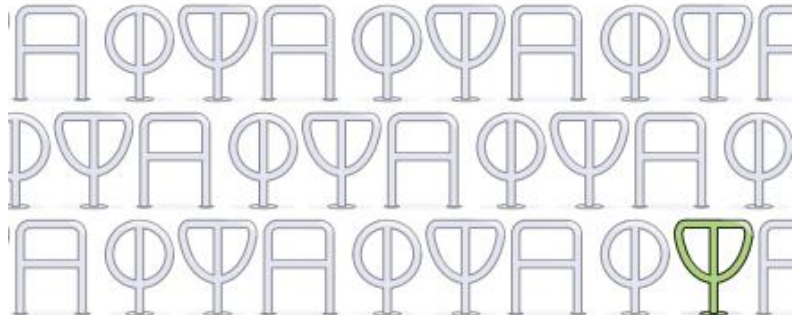
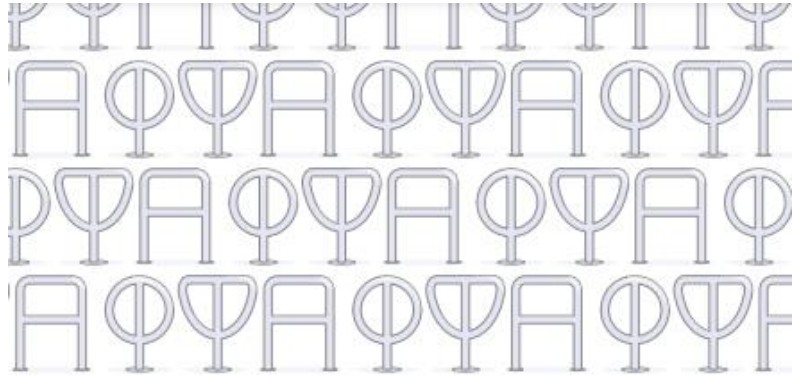
Stationnements vélo sécurisés

Un stationnement sécurisé doit avoir un ancrage sécurisé, éviter d'endommager les vélos, et s'adapter à la durée et aux besoins (taille, bagages). Pour des pauses longues (quelques heures à quelques jours), les boxs vélo et abris sécurisés offrent un espace pour vélos et bagages à implanter près des sites touristiques, des hébergements et des zones d'intermodalité (gares, parkings). Pour dissuader les vols, il est préconisé de placer l'équipement proche d'autres installations et bien en vue. Plusieurs systèmes de fermeture sont envisageables : antivol, cadenas, application ou pass électronique, en évitant les systèmes réservés aux locaux, discriminants pour les touristes. Il est aussi utile d'installer une notice explicative en français et en anglais.





Stationnements sécurisés



Guide de la FUB :

- critères d'aménagement de l'espace de stationnement
- critères auxquels doivent répondre les équipements de stationnement
- outils d'aide à la décision pour choisir l'équipement adapté à la configuration du site



Boxs à vélo sécurisés

Abri Plus, VEL BOX, installé à Mortain (50) :

- 196 cm P, 180 cm L, 144 cm H
- Fermeture par cadenas ou antivol vélo. Porte battante ou coulissante
- Barre latérale pour attacher son vélo
- Options : patère casques et prise VAE
- Coût HT : 11 223 € pour 3 boxs (6 places)
- Règlement d'utilisation du box vélo sécurisé



RÈGLEMENT D'UTILISATION DU BOX VÉLO

La commune de Mortain-Bocage met à votre disposition gratuitement des espaces de stationnement pour vélos (box à vélo individuels) afin de favoriser l'itinérance et les déplacements à vélo sur son territoire.

Article 1^{er} : libre disposition

Les box à vélos individuels sont équipés de prises pour la recharge des batteries de vélos à assistance électrique. Ils sont mis gratuitement à la libre disposition du public. Leur utilisation ne nécessite aucune démarche préalable d'inscription. L'utilisation de ces box implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement et le respect de ses dispositions. L'utilisateur s'engage à laisser le box propre, vide et en bon état de fonctionnement après son utilisation.

Article 2 : réservé aux vélos

Le box à vélo individuel ne doit être utilisé que pour le stationnement de vélos ou de vélos à assistance électrique et de ses accessoires (remorques, bagages, sacs, casques, vêtements de pluie, ...).

Article 3 : responsabilité de l'utilisateur

Les vélos et accessoires stationnés dans un box à vélo restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire ou locataire. La collectivité ne saurait donc être tenue pour responsable des vols ou dégradations commis dans un box à vélo.

Article 4 : attacher son vélo

Tout vélo stationné dans un box à vélo doit être attaché au point fixe situé à l'intérieur, la porte du box doit être elle-même fermée à l'aide d'un cadenas solide (antivol en U recommandé).

Article 5 : durée d'occupation

Les box à vélo individuels sont destinés au stationnement lors de déplacements et ne peuvent pas être utilisés comme lieu de stationnement permanent. L'occupation d'un box à vélo ne doit pas excéder 48 heures.

Article 6 : utilisation non conforme

En cas d'utilisation non conforme, la commune de Mortain-Bocage se réserve le droit d'intervenir :
- en cas de fermeture de la porte, au moyen d'un cadenas en l'absence de vélo, la collectivité se réserve le droit de procéder immédiatement à l'enlèvement du cadenas ou antivol ;
- en cas de dépôt d'objets autres qu'un deux-roues non motorisés, le box sera évacué sans délai de ces objets qui pourront être portés à la destruction ;
- en cas d'une occupation au-delà du délai maximum, le vélo sera retiré et placé dans un lieu de stockage. Après une période de trente jours calendaires, le vélo sera considéré comme abandonné et remis au service des déchets.

Article 7 : signaler tout problème

En cas de problème rencontré dans l'utilisation d'un box à vélo individuel, l'utilisateur se doit de le signaler à la mairie de Mortain-Bocage : 02 33 79 30 30 ou en dehors des heures d'ouverture au 06 45 41 79 07 (astreinte service technique).

BIKE LOCKER RULES OF USE

Mortain-Bocage provides bike parking (individual bike lockers) free of charge in order to encourage cycling on its territory.

Article 1 : provided free of charge

The individual bike lockers are equipped with sockets for recharging the batteries of electrically assisted bicycles. They are provided free of charge to the public. No registration is required before using them. By using these lockers, you are deemed to have unconditionally accepted these rules and agreed to comply with its provisions. You agree to leave the locker clean, empty and in good working order after use.

Article 2 : reserved for bicycles

The individual bike lockers must only be used for storing bikes or e-bikes and their accessories (trailers, luggage, saddlebags, helmets, rain gear, etc.).

Article 3 : user responsibility

Bikes and their accessories in a bike locker are stored at the risk of their owner/ hirer. Mortain-Bocage cannot be held liable for any theft from or damage caused in a bike locker.

Article 4 : attaching your bike

Any bike stored in a bike locker must be attached to the fixed point located inside, the locker door must be secured using a solid padlock (U-lock recommended).

Article 5 : period of use

Individual bike lockers are intended for use while traveling and cannot be used as a permanent bike parking location. Bike lockers must not be occupied for more than 48 hours.

Article 6 : non-compliant use

In the event of non-compliant use, the municipality of Mortain-Bocage reserves the right to take the following actions :
- when the door is padlocked, but there is no bike inside, the community reserves the right to immediately remove the padlock or bike lock ;
- when items other than non-motorized two-wheelers are stored in the locker, they will be removed immediately and may be destroyed ;
- when the locker is occupied for longer than the maximum period, the bike will be removed and placed in storage. After thirty calendar days, the bike will be considered abandoned and handed over to the property service.

Article 7 : notifying of issues

If you encounter a problem when using an individual bike locker, you must notify the town hall of Mortain-Bocage: 02 33 79 30 30 or outside the opening hours at 06 45 41 79 07 (technical service on-call).



PolyMobyL, Box Cycl'sure :

- Fermeture par cadenas
- Glissière de protection en acier pour attacher son vélo
- Options : étagère porte casque et gants



Citynox, Boc Moduléo :

- Fermeture par cadenas ou serrures motorisées (compatible CB, NFC, carte privative, app)
- Fixation 3 points pour attacher son vélo
- Mise à disposition d'un logiciel de gestion du parc d'abris
- Options : recharge VAE



La charge VAE intégrée dans un stationnement sécurisé près d'un site de visite permet de charger le vélo le temps de la visite



Boxs à vélo sécurisés

Modèle Filao de La Ruche à vélo, installé à Elbeuf (76) :

- Emplacements individuels de 2x5 m
 - Réservation et paiement via site internet ou application mobile :
40 €/an, 4€/mois, 1€/j et 0,50 € par demi-journée
 - Ouverture du box avec le smartphone ou avec la carte d'abonnement de TC
 - Raccordement au réseau d'électricité pour permettre la charge de VAE
- La plateforme de réservation est administrée par La Ruche à vélo.
La SPL Rouen Normandie Stationnement gère l'exploitation locale des stationnements sécurisés et intervient au besoin.



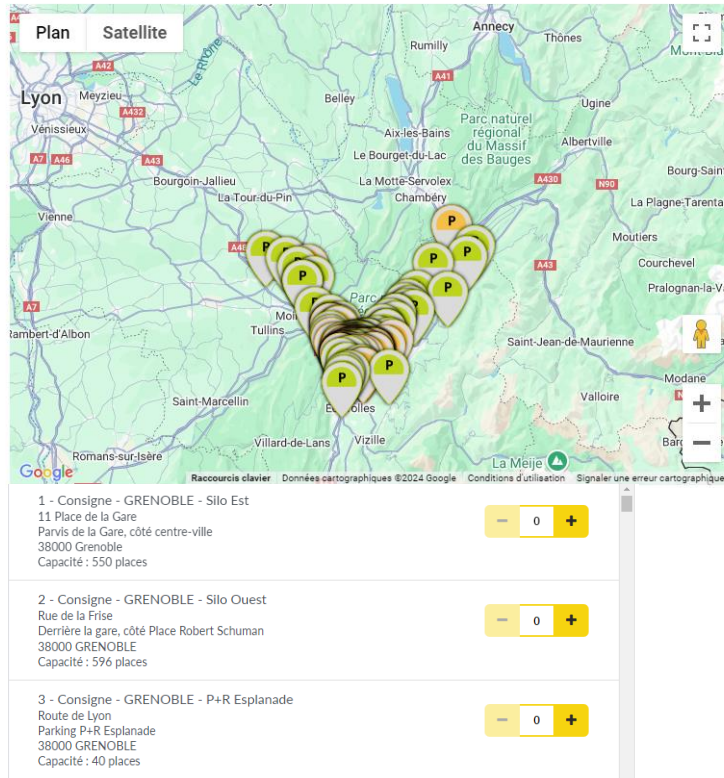
*En l'absence de consigne,
si le stationnement est assez
large, il peut aussi servir à
stocker les sacs des
voyageurs*



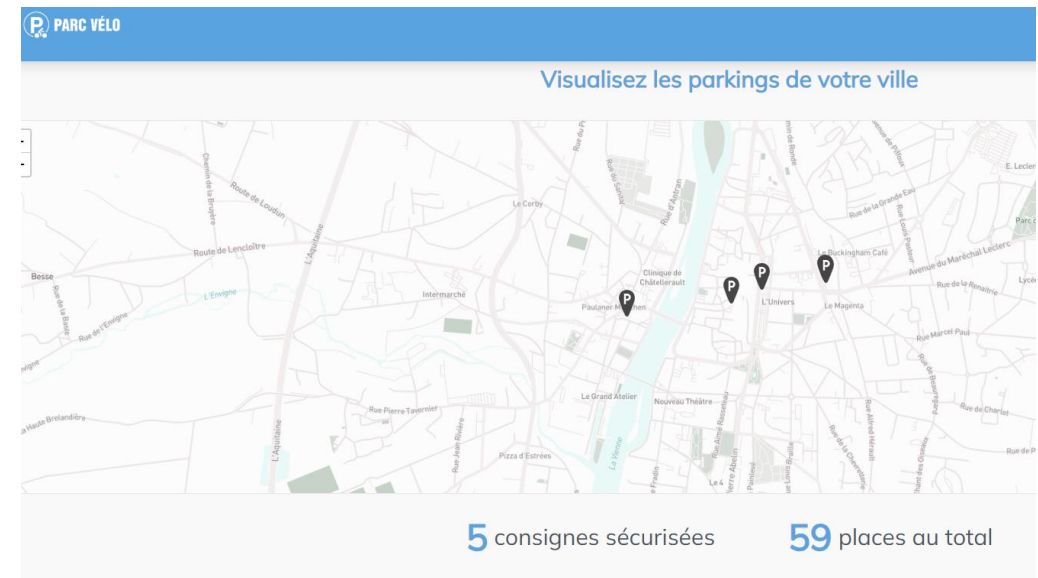
Stationnements vélo connectés avec disponibilité en temps réel et possibilité de réservation

- **Réservation en ligne** des places de stationnement dans les consignes Mvélo+ à Grenoble.

Choisissez vos consignes vélos



- **Consultation** de la disponibilité des abris vélos accessibles sur un **portail dédié** à Châtelleraut.





Où trouver des stationnements sécurisés ?



- Chez des **établissements Accueil Vélo** :

Le stationnement sécurisé est un critère pour obtenir la marque Accueil Vélo® pour les hébergements



- Chez des **particuliers** via [Velhome](#) :

Plateforme associative avec des hôtes volontaires proposant un accès à un stationnement sécurisé gratuit



Consignes à bagages sécurisées

Lors d'un voyage à vélo, les bagages peuvent vite s'avérer encombrants lorsque l'on souhaite se promener en centre-ville ou visiter un site touristique. Les consignes à bagages sécurisées facilitent la visite et retirent les appréhensions des cyclistes. Elles sont complémentaires aux offres privées (hébergeurs et loueurs). En fonction des sites, il est intéressant de prévoir une bagagerie disponible sur les horaires du personnel ou une bagagerie connectée (via un site internet ou une application), disponible 7j/7j et 24h/24h. Enfin, il est important d'adapter la taille de l'équipement afin de pouvoir stocker casques et sacoches et d'adapter la durée de la conservation des bagages en fonction des activités proposées sur le site.





Consignes à bagages sécurisées

Casiers classiques :

Modèle Thurmetall installé sur l'aire de Mortain Bocage (50) :

- Prise de charge VAE intégrée
- Fermeture par monnayeur
- Modèle pouvant être installé en extérieur. Le toit incliné protège les casiers de la pluie
- Coût : 10 689 € HT



Porte transparente :

Modèle Abri Plus installé à Saint-Brevin-les-Pins (44) :

- Porte ajourée avec vitre plexiglas épaisseur 6 mm rivetée, aération dorsale dans chaque case, prise VAE
- Système de fermeture au choix : morillon porte cadenas, clé prisonnière, code
- L 40 cm, L 50 cm, H 180 cm
- Modèle adapté aux enjeux Vigipirates
- Entretien : dégradation des panneaux de façade des casiers de consigne ; utilisation fréquente du code administrateur pour déverrouiller des consignes fermées, sans rien à l'intérieur



Altinnova :

- Fermeture par clé
- Options : prise VAE, personnalisation, autres systèmes de fermeture, vitre transparente

Vélogalaxie, CUBE :

- Prise VAE
- Fermeture par clef prisonnière avec serrure à consigne (pièce de 1€ récupérée ou non par l'utilisateur) ou code PIN ou lecteur par badge RFID



Abricyclette, armoire AC0221AR-LO :

- Porte ajourée avec vitre plexiglas
- Ouverture via serrure monnayeur 2€
- L 39 cm, H 42 cm, P 45 cm
- Options : prise VAE

Casiers connectés :

Casebook :

- Casier connecté, possibilité de réserver un casier en ligne
- Guidage GPS
- Ouverture via QR code
- L 62cm, H 80cm, P 54cm





Consigner ses bagages dans un établissement référencé



- Réseau collaboratif de restaurants, hôtels et boutiques partenaires stockant les bagages
- Réservation en ligne
- 6 €/j
- Bagages assurés à hauteur de 1 000 €
- Stockage de vélo accepté chez certains partenaires



- Réseau collaboratif international de restaurants, hôtels et boutiques partenaires stockant les bagages
- Réservation en ligne
- 6 €/j
- Bagages assurés à hauteur de 10 000 €
- Stockage de vélo si plié ou avec une housse, il ne doit pas faire plus de 30 kg



Recharge VAE

Recharger son vélo à assistance électrique est une demande en forte augmentation, même si l'autonomie des batteries permet généralement de réaliser une journée à vélo ou plus sans recharge. La peur de tomber en panne peut être un frein à la pratique du tourisme à vélo à assistance électrique : multiplier les points de recharge permettrait de rassurer les usagers sur ce point. Cela peut cependant aussi passer par la valorisation de l'offre privée (chez les hébergeurs ou restaurateurs, par exemple).

Pour éviter les vols et les actes de vandalisme, il vaut mieux installer les points de recharge dans des espaces où les cyclistes peuvent prendre des pauses courtes et ponctuelles, en milieu surveillé et accompagnés de points de recharge, d'abris vélo sécurisés et de consignes à bagages.



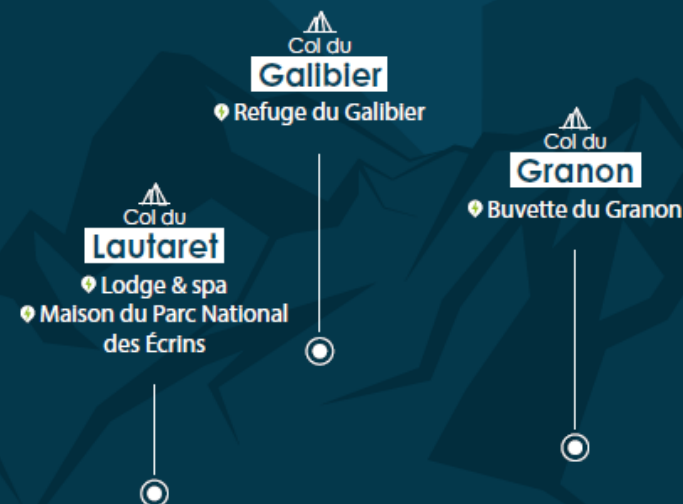


Expérimentation kits recharge VAE auprès des professionnels, été 2023

- 6 kits / 6 lieux
- **Contenu du kit (1 400 € / kit) :** un sac de rangement avec
 - 7 chargeurs de différents modèles (pas tous utilisés)
 - un enrouleur câble électrique
 - deux chaînes antivol (pas utilisées)
 - un oriflamme
- **Bilan :**
 - partenaires socio-professionnels très satisfaits,
 - leurs clients apprécient
 - 10-30 utilisations / site
- **Perspectives :**
 - améliorer la communication
 - développer d'autres partenariats avec socio-pro (plutôt que OT)
 - Prévoir 2 chargeurs identiques pour modèles les plus utilisés
 - Installation de bornes de réparations en libre-service



met à la disposition des kits
pour la recharge des vélos électriques
auprès de partenaires aux cols





Stations de réparation

Les stations de réparation sont très utiles pour les cyclistes. Faciles à installer, elles peuvent cependant demander beaucoup d'entretien et des changements de câble ou d'embout. Il est important de choisir le type de matériel en fonction du lieu d'implantation et de son contact avec l'eau, la chaleur ou l'air marin, et de prévoir des changements éventuels en cas d'actes de vandalisme.





Stations de gonflage

Pompes manuelles :

Abri Plus :

- Simple, discret, pas de surface de promotion
- Coût HT : 964 € (hors livraison et pose) ; tête de pompe 57 €



Abricyclette Tyro/Levelo Air :

- Choix de 7 couleurs, visible
- Coût HT : 670 €
- Tarifs des pièces détachées disponibles : embout de pompe avec tuyau anti-vandalisme : 91,50 €



Abri Plus :

- Simple, cale roue
- Coût HT : 1 290 € (hors livraison et pose)



IBOMBO PRS-sV1 :

- Choix de couleurs, cale roue, option pompe métal et renforcé, pas de surface de promotion
- Coût HT : 1 100 € (hors livraison, hors pose)



Pompes à pied :

Altao Pomp Altinnova :

- Gonflage au pied, simple à installer et possibilité de passer par la centrale d'achats des transports publics, design personnalisable, facilement visible
- Point de vigilance : câble court, l'embout plastique est très souvent cassé, prix élevé des pièces détachées*
- Coût HT : 1 432 € (hors livraison et pose) + 189 € personnalisation des fichiers fournis



Embout plastique endommagé



Stations de gonflage

Bornes multi-fonctions pompe de gonflage manuelle/outils de réparation :

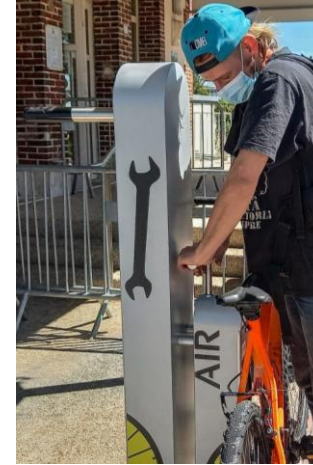
Deluxe Abri Plus :

- Station d'accueil temporaire roue avant, potence pour surélever le vélo, outils, embout de pompe en métal
- Petite surface de promotion
- Coût HT : 2 870 € (hors livraison)



Altinnova :

- Potence pour surélever le vélo et outils
- Personnalisable mais petite surface de promotion
- Coût HT : 2 235 € (hors livraison, hors pose) ; 362 € pour une signalétique personnalisée ; flexible au prix unitaire : 67 €



Levelo Station :

- Potence pour surélever le vélo, outils
- Choix de couleur et espace de promotion important
- Coût HT : 1 940 € (310 € livraison, hors pose) prix dégressif en fonction du nombre ; option impression sur toute les faces : 235 €

Ibombo PRS Scandic EUIPO :

- Potence pour suspendre, personnalisable mais surface de promotion limitée, QR code Vidéos pour l'entretien
- Coût HT : 2 800 € (hors livraison, hors pose)



Citynox :

- Potence pour surélever le vélo et outils, choix de couleur



Point de vigilance : vol d'outils



Stations de gonflage



Borne de gonflage pour tous les usagers :

Altinnova :

- Intéressant à installer sur les stations de covoiturage



Station de gonflage autonome et connectée :

NRLUX installé sur l'Île de Nantes :

- Station connectée et localisable, installation sans génie civil, panneau solaire intégré
- Supervision à distance pour mesurer l'usage et contrôler son fonctionnement

Borne de gonflage, réparation et recharge VAE intégrée :

Hakken mobility :

- QR code avec un accès aux publications en ligne sur la réparation manuelle
- 4 prises pour les VAE



3. DÉFINITIONS ET OUTILS NATIONAUX

Cette rubrique résume les éléments clés à retenir :
l'ensemble de la méthodologie et des outils disponibles
pour l'implantation d'aires de services et haltes-repos



Comprendre de quoi il s'agit pour délimiter les besoins avec la fiche-action n°8 qui définit les aires de services et haltes-repos

- Un **référentiel national**, plus souple, pour s'adapter à la réalité de chaque territoire
- Une **aide** à prioriser le développement d'équipements vélo au sein d'aires de services et haltes-repos identifiées
- Propose un **socle commun national** des équipements vélo indispensables
- Des **définitions** des aires et haltes
- Des **recommandations** quant à leur implantation, accessibilité, entretien, signalisation et des **préconisations** par typologie d'équipement (avantages, inconvénients, coûts)

CLASSIFICATION DES ÉQUIPEMENTS VÉLO SELON LEUR IMPORTANCE, SUR LES AIRES DE SERVICES ET LES HALTES-REPOS

	AIRE DE SERVICES	HALTES - REPOS
RÉPARTITION	Tous les 20 à 30 km environ	Tous les 10 km environ
TABLE DE PIQUE-NIQUE	● ● ●	● ● ●
STATIONNEMENT VÉLO	● ● ●	● ● ●
POINT D'EAU POTABLE	● ● ●	●
SANITAIRES	● ● ●	●
RELAIS INFORMATION SERVICES	● ●	●
ABRI	● ●	●
CONSIGNE BAGAGE SÉCURISÉE	● ●	●
POUBELLES	●	●
ATELIER D'AUTO-RÉPARATION ET D'ENTRETIEN	●	●
POINT DE RECHARGES	●	●
BORNE WIFI	●	●
AIRE DE JEUX	●	●
BANC	●	●

Légende
Équipement indispensable : ● ● ●
Équipement recommandé : ● ● ●
Équipement facultatif : ●

Aire de service :



Tous les 20 à 30 km
Niveau **le plus pourvu en équipements**, elle **subvient à de nombreux besoins des usagers**.

Max **100 m** entre les deux équipements les plus éloignés d'une même aire.

Halte-repos :



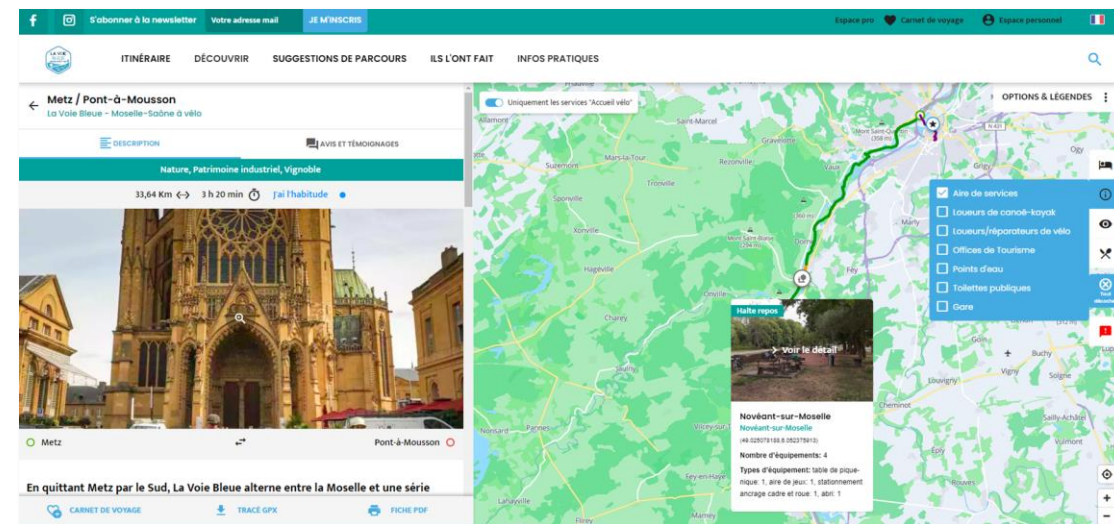
Tous les 10 km
Zone permettant une **courte halte** et éventuellement la **mise à disposition d'informations** sur le territoire traversé.



Référencer et suivre les données avec la base de données nationale des équipements vélo

Pourquoi référencer les équipements vélo ?

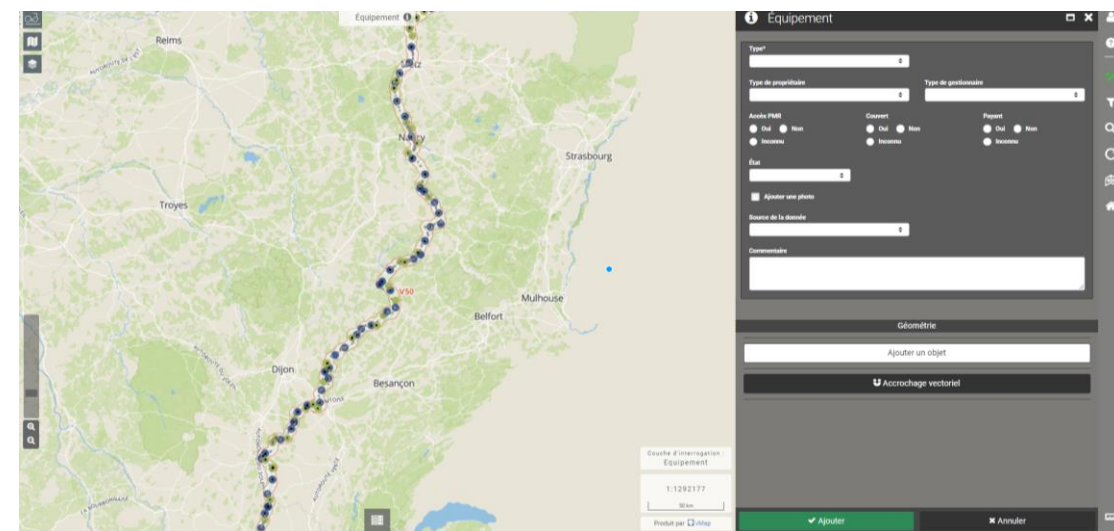
- Aider les aménageurs : choix d'implantation, gestion, observation, analyse
- Offrir une information qualifiée et à jour aux touristes à vélo en amont et pendant l'itinérance ou l'excursion



Affichage des aires de services et haltes-repos « complètes » sur France Vélo Tourisme – ©France Vélo Tourisme

Comment référencer les équipements vélo ?

- Le long d'un itinéraire inscrit à un schéma
- En créant votre accès à la BDD équipements vélo auprès de sig@velo-territoires.org
- En s'assurant de la compatibilité des données et de la qualité de leur recensement en s'appuyant sur le **référentiel** de données et la **photothèque**, disponibles sur le site web de Vélo & Territoires
- En se formant grâce à la [documentation technique](#) et aux supports de formations disponibles en replay sur le site Internet de Vélo & Territoires



Panorama des aires de services vélo | 11/24

Base de données nationale des équipements, sur Velodatamap – ©Vélo & Territoires



Trouver les entreprises adéquates

avec l'annuaire des prestataires engagés dans la filière vélo

- ©Vélo & Territoires – réservé aux adhérents - mis à jour en novembre 2024
- **Trois onglets** : bureaux d'études ; services et équipements ; agences de voyages vélo
- **Recherche filtrée** par type d'équipements et services
- **255 contacts**

Nom de l'entreprise	Site	Téléphone	E-mail	Contact	Adresse	COMPTEURS		EQUIPEMENTS														
								Mobilier		Services spécialisés						Sanitaires		Autres				
						Compteurs de stationnements vélo	Compteurs de passages de vélos	Mobilier urbain : abri, tables de pique-nique, arceaux, poubelle, fontaine à eau, borne de gonflage	Mobilier de tourisme : hébergement	Borne d'auto-réparation	Borne de recharge	Borne WIFI	Box à vélo sécurisé	Consigne à bagages sécurisée	Station de lavage de vélos	Station de mobilité	Toilettes classiques	Toilettes à nettoyage automatique	Toilettes sèches	Gestion et entretien / maintenance	Equipement adapté aux personnes à mobilité réduite	Matériaux recyclés
ABC EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	www.abo-collectivites.com	05 49 33 57 81	contact@fr-abo.com	M. RAYENEAU Directeur	16 Rue des Taillées 79182 Chauray			X		X			X							X		
ABRICYCLETTE	https://www.abricollette.com/	02 41 76 31 32 (Pierre Prezelin) 06 08 75 71 52 (Yves Blanchet)	pierre.prezelin@groupe-ado.fr yves.blanchet@groupe-ado.fr	Yves BLANCHET Directeur Général Pierre PREZELIN Commercial	15 bis rue de la Gibaudière 49124 Saint Barthélémy d'Anjou			X		X	X		X	X								
ABRI PLUS	https://www.abri-plus.com/	02 40 78 08 08	info@abri-plus.com		31 rue de l'Industrie, BP38 44 310 ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU			X		X	X		X		X				X	X		
AGUIDON PLUS	https://www.aguidon-plus.fr	01 30 24 60 95	info@aguidon-plus.fr		27 rue Exelmans BP 20451 78004 VERSAILLES			X					X									
ALTINNOVA	https://www.altinnova.com/	04 77 52 32 88	commercial@altinnova.com		Parc Les Plaines 1 rue des Noues 42160 Bonson			X		X	X		X	X	X				X	X		



Trouver les sources de financements nationaux avec le panorama des financements vélo nationaux

- ©Vélo & Territoires – réservé aux adhérents - mis à jour en avril 2024



PANORAMA DES FINANCEMENTS VÉLO

Document réservé aux adhérents de Vélo & Territoires

Actualisation : avril 2024

Catégorie	Nom du dispositif	Porteur - Référent du dispositif	Objectifs du dispositif - actions pouvant être cofinancées	Montant des aides et plafonds	Cibles - critères d'éligibilité	Calendrier	Lien(s), références et ressources
Financements nationaux	7e appel à projets Fonds mobilités actives "Aménagements cyclables"	État (Ministère chargé des transports)	Objectif de l'appel à projets : soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire pour réaliser des aménagements cyclables nécessaires, mais coûteux du fait de leur ampleur. Deux catégories de projets sont éligibles : ► Les projets de type « discontinuité » (ouvrages d'art et points noirs de sécurité routière) ► Les projets de type « itinéraire sécurisé »	Budget global : 125 millions d'€ Taux d'aide : 15 % maximum du montant de l'assiette éligible hors taxe en secteur dense, 50 % maximum pour les projets situés en secteur moins dense. Pour les territoires d'outre-mer, le taux peut atteindre 60 % maximum. Montant minimum de l'aide demandée : 100 000 € par projet.	Sont éligibles : tous les maîtres d'ouvrage publics (collectivités et groupement de collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, aménageurs publics et établissements publics d'aménagement). Le projet doit s'inscrire dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire et doit respecter les recommandations techniques élaborées par le Cerema. Une attention particulière est accordée aux territoires peu denses et aux outre-mer, ainsi qu'aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).	Programme clos (devrait être relancé courant 2024)	https://www.ecologie.gouv.fr/appels-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables
	Appel à programmes "Territoires cyclables"	État (Ministère chargé des transports)	Objectif de l'appel à programmes : soutenir au moins une ou deux intercommunalités par région en leur apportant une source de financement sur 6 ans maximum pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables. Projets éligibles : programmes de réalisation de plusieurs itinéraires prévus par un schéma directeur des aménagements cyclables comprenant par exemple des projets d'aménagement de réseau structurants, d'ouvrages d'art, d'adaptation de plans de circulation, etc.	Budget global : 125 millions d'€ Taux d'aide : 50 % maximum du montant de l'assiette éligible hors taxe et 60 % maximum en outre-mer. Le nombre de collectivités soutenues dépendra des dossiers déposés, dans la limite du budget de 125 millions d'€. À titre d'illustration, il permettra d'accompagner 15 territoires pour 6 millions d'€, 25 territoires pour 4 millions d'€, etc.	Sont éligibles : les communautés de communes et communautés d'agglomération de métropole ou d'outre-mer, disposant d'un schéma directeur des aménagements cyclables approuvé par délibération de l'EPCI. Les EPCI de type "Syndicats" dont le programme couvrirait une communauté de communes ou d'agglomération de leur territoire peuvent également candidater.	Programme clos (devrait être relancé en avril-mai 2024)	https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-mobilites-actives



Pour aller plus loin

- [Fiche-action n°8 actualisée : Équipements, aires de services et haltes-repos *](#)
- [Velodatamap](#)
- [Référentiel de données des équipements vélo](#)
- [Webinaire « Développer et référencer les équipements vélo : préconisations et retours d'expériences », avril 2022](#)
- [Webinaire « Développer les aires de services vélo », septembre 2023 *](#)
- [Webinaire « Numériser et valoriser les équipements, haltes-repos et aires de services le long des véloroutes », octobre 2024](#)
- [Panorama des financements vélo nationaux *](#)
- [Annuaire des prestataires engagés dans la filière vélo, novembre 2024](#)
- [Programme Développer le vélotourisme de l'ADEME](#)
- [Stratégie nationale du tourisme à vélo \(voir l'enjeu 3 « Équipements et services »\)](#)

* Ressources réservées aux collectivités adhérentes à Vélo & Territoires



Contacts utiles

BDD nationale des équipements vélo : sig@velo-territoires.org

Sujet aires de services et haltes-repos :

armelle.boquien@velo-territoires.org



COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE